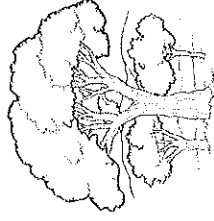


Conseil Indépendant Parents Elèves

CIPE la Forêt



CIPE La Forêt

Objectifs principaux de la COOP

- Proposer aux élèves des fournitures scolaires à prix préférentiel
- Familiariser / Responsabiliser les élèves par rapport à la gestion d'un compte
- Faire participer les élèves à la vie de la COOP
- Générer des bénéfices afin de pouvoir participer aux financements des projets pédagogiques du Collège

Fonctionnement

- La COOP sera ouverte les mardis de 12h à 13h30 grâce à des parents bénévoles
- Les élèves devront justifier de leur identité à l'aide d'un document avec photo (carte de bus ou carnet de correspondance)
- Chaque élève aura un compte individuel ouvrable, à n'importe quel moment de l'année, afin qu'aucun argent ne circule.
- Le solde de son compte sera vérifié avant chaque demande :

La COOP ne fait pas de crédit

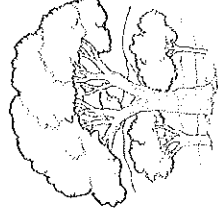
- La vente sera consignée sur le compte, l'élève sera informé de son nouveau solde après l'achat. **Aucune monnaie ne sera rendue**

Modalités de clôture du compte

- Par écrit, demande avec nom, prénom, classe de l'élève et enveloppe timbrée avec l'adresse.
- Pour les élèves de 3^{ème}, la demande de remboursement devra être faite courant le mois de juin. A partir du 1 Juillet, le solde ira au profit du CIPE.
- Il y a néanmoins la possibilité de basculer le solde du compte sur les frères ou sœurs qui resteraient au Collège (par écrit au CIPE)

Contacts

Vous pouvez également nous joindre par mail :
cipe73@yahoo.com



CIPE La Forêt